

Carte d'Identité et Passeport

Pour faire réaliser vos cartes d'identité et passeport, veuillez à vous munir des documents indiqués dans les documents à télécharger puis à prendre rendez-vous.

Les démarches pour cartes d'identité et passeport sont possibles uniquement sur rendez-vous en cette période :

03 20 23 37 00 ou 03 20 23 38 01

Demande de Carte d'Identité et Passeport

Avant de programmer et de réserver un voyage, assurez vous que votre titre d'identité (CNI ou passeport) est valable.

> **Votre carte d'identité est valable 15 ans** (10 ans pour un mineur)

> **Votre passeport est valable 10 ans** (5 ans pour un mineur)

1. Prendre rendez-vous

Les demandes de carte nationale d'identité et de passeport sont prises **uniquement sur rendez-vous**.

Attention : en période estivale, face aux nombreuses demandes, le délai d'obtention d'un rendez-vous peut aller jusque 6 semaines, soyez prévoyants !

Prise rendez-vous par téléphone au 03 20 23 38 01 ou au 03 20 23 38 02 lors des permanences téléphoniques :

- Lundi et mercredi matin
- Mardi et vendredi après-midi

2. Rassembler les pièces justificatives avant votre RDV

Les documents ci-dessous vous indiquent les démarches à entreprendre et pièces à rassembler afin de vous procurer cartes d'identité et passeports.

Télécharger (/content/download/1141/8880/file/CNI+Majeure_jaune.pdf)

Carte d'identité - pièces à fournir pour les majeurs

Format :  PDF Poids : 45,65 ko

Télécharger (/content/download/1142/8885/file/CNI+Mineure_rose.pdf)

Carte d'identité - pièces à fournir pour les mineurs

Format :  PDF Poids : 40,50 ko

Télécharger (/content/download/1143/8890/file/PASSEPORT+majeur_vert.pdf)

Passeport - pièces à fournir pour les majeurs

Format :  PDF Poids : 46,02 ko

Télécharger (/content/download/1144/8895/file/PASSEPORT+mineur_bleu.pdf)

Passeport - pièces à fournir pour les mineurs

Format :  PDF Poids : 44,42 ko

Télécharger (/content/download/1218/9164/file/Verso+CNI+Passeports.pdf)

Info complémentaires-Carte-Identité-Passeport

Format :  PDF Poids : 12,50 ko

3. Pré-remplir votre demande (obligatoire) avant votre RDV

Pour gagner du temps lors de l'enregistrement en mairie, vous devez pré-remplir en ligne votre demande.

Pré-demande de carte d'identité et de passeport biométrique (

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>)